

Inauguration de l'épicerie solidaire
Signature de la convention avec le Secours populaire

Monsieur le Maire de Bron, cher Jean-Michel,
Monsieur le Conseiller métropolitain, cher Eric Desbos,
Madame la Directrice de la vie étudiante au CROUS, chère Stéphanie Thomas,
Madame la Présidente de la Fage, chère Orlane François,
Monsieur le Président de Gaelis, cher Yanis Limane,
Madame la trésorière du Secours populaire du Rhône, chère Régine Perraudin,
Mesdames et Messieurs les bénévoles du Secours populaire et de Gaelis,
Madame la Directrice adjointe des services en charge de la Formation et de la vie étudiante,
Madame la responsable du service de la Vie étudiante, chère Carole,
Mesdames, messieurs,
Cher.es collègues,
Cher.es étudiant.es,

En France, 20% des étudiants et étudiantes vivent sous le seuil de pauvreté.

Derrière cette donnée se cachent des situations extrêmement variées et, pour partie, des cas de grande précarité. Les difficultés auxquelles se heurtent les étudiant.es les plus pauvres sont multiples. Il s'agit d'étudiant.es qui peinent à se loger, en particulier dans les grandes métropoles comme celle de Lyon où le nombre de logements qui leur est consacré est insuffisant et où les loyers sont beaucoup trop élevés pour un budget étudiant, même en tenant compte des allocations. Il s'agit d'étudiant.es qui ne parviennent pas à se nourrir, à s'habiller et à s'équiper correctement. Il s'agit aussi d'étudiant.es qui renoncent à souscrire à une mutuelle et à se soigner. Ces difficultés se combinent et produisent des situations de fragilité et de précarité parfois extrêmement marquées.

Etudier dans ces conditions n'est simplement pas possible.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Le système français d'aide sociale en direction des étudiant.es est pourtant l'un de ceux, en Europe, qui touche le plus grand nombre d'étudiant.es. Mais il est aussi l'un de ceux dont le montant des aides est le plus faible, et donc en inadéquation avec le coût de la vie dans les grandes villes universitaires. Surtout, il laisse en marge des étudiant.es qui n'ont pourtant pas les ressources nécessaires pour étudier dans de bonnes conditions. Une partie des enfants de milieux populaires et des classes moyennes bénéficient d'aides sociales relativement faibles alors même qu'ils ne reçoivent aucun soutien familial. Dans notre université, moins de la moitié des étudiant.es qui n'ont pas d'aide familiale reçoivent une bourse. Notre système repose sur un modèle qui prend appui sur les familles alors que bon nombre de familles ne sont aujourd'hui pas en mesure de soutenir financièrement leurs enfants qui engagent des études.

Evidemment, les étudiant.es n'en restent pas là. Beaucoup travaillent de manière régulière pendant l'année universitaire pour payer leurs études, souvent dans des emplois peu ou mal rémunérés et, de là, dans de très nombreux cas plus de 15h par semaine et pour un tiers d'entre elles/eux à temps plein.

Cette activité à temps plein, les empêchant de participer à de nombreux enseignements et générant un emploi du temps surchargé vient percuter leur travail universitaire et mettre les étudiant.es en difficulté dans leurs cursus, ce qui accentue encore les difficultés auxquelles ils/elles doivent faire face.

L'université ne peut évidemment rester sans réagir face à ces situations. Elle peut et doit mettre en place des mesures qui permettent d'accompagner au mieux les étudiant.es qui rencontrent ces difficultés. La solidarité au sein de notre communauté appelle des actions tournées vers celles et ceux dont les conditions de vie ne permettent pas d'étudier dans de bonnes conditions.

Depuis quatre ans, nous avons fait des choix forts en ce sens :

- Recrutement fin 2016, pour la première fois dans l'établissement, d'une **assistante sociale à 50% puis à 100%**, venant en complément des assistantes du CROUS dans le service de la vie étudiante.
- Création en 2017, avec le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), d'une **commission d'aide d'urgence** pour les étudiant.es en situation de grande précarité. Au total : 55 673 euros dépensés pour l'aide d'urgence dont ont bénéficié 130 étudiant.es (de la L2 au Doctorat).
- Développement des **exonérations** sur critères sociaux
- Instauration de la **gratuité de l'ensemble des activités physiques et sportives**
- **Ouverture d'un Service de santé universitaire (SSU)** depuis la rentrée 2019, avec une activité de soin et de prescription en complément de la médecine préventive.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour saluer le lancement de deux nouvelles initiatives indispensables, tournées vers les étudiant.es les plus fragiles ou en situation précaire.

1/ Ouvrir une épicerie solidaire sur le campus, c'est répondre à un besoin évident d'une partie des étudiant.es. En effet, l'enquête « *Conditions de vie des étudiants* » réalisée en 2018 par l'Observatoire national de la vie étudiante montre que 16% des étudiant.es déclarent sauter des repas pendant une semaine normale de cours pour des raisons financières. 13% des étudiant.es déclarent ne pas toujours manger à leur faim, dont un tiers par manque d'argent.

L'appel à projet, remporté par Gaelis, a permis l'ouverture de cette Agoraé, épicerie solidaire qui propose des produits de base (alimentation, hygiène), ainsi que des fruits et légumes frais, à 10% du coût du marché, avec des produits issus de banques alimentaires, de dons de magasins bio ou de grandes surfaces. Les bénéficiaires en sont les étudiant.es dont les demandes sont validées par les assistantes sociales en fonction du niveau de ressources.

Je veux ici chaleureusement remercier l'implication des étudiant.es bénévoles de l'association Gaelis qui, aux côtés de deux personnes en service civique, permettent le fonctionnement de l'Agoraé. Je remercie également les assistantes sociales et le service de la vie étudiante qui contribuent activement à ce projet.

Afin de renforcer encore l'accompagnement des étudiant.es en précarité, l'Université a aussi souhaité développer un partenariat avec le secours populaire, à travers une convention que nous allons signer aujourd'hui. L'université apporte un soutien financier au Secours populaire pour lui permettre de développer encore sa Permanence d'Accueil et de Solidarité relais Santé pour les étudiant.es. Cette permanence apporte un soutien humain et matériel aux étudiant.es en situation de précarité résidant dans la métropole lyonnaise : aide alimentaire, accès à des vêtements, ouverture d'accès aux droits, d'accès aux soins, aides financières exceptionnelles...

Le soutien de l'Université Lyon 2 va renforcer des services proposés aux étudiant.es, et permettre d'augmenter la quantité de l'aide alimentaire mais aussi de diversifier les produits proposés. Elle va également améliorer le suivi des étudiant.es de Lyon 2 et leur accompagnement. Enfin la convention permettra de proposer sur les campus de Berges du Rhône et de Portes des Alpes des permanences du Secours Populaire du Rhône qui permettront d'informer les étudiant.es sur l'accès à leurs droits et de mobiliser des étudiant.es pour du bénévolat au Secours Populaire du Rhône.

Je tiens ici à saluer l'engagement du Secours populaire à nos côtés, auprès des étudiant.es, et plus largement son combat quotidien contre la pauvreté et l'exclusion et pour une société plus solidaire.

Notre établissement fait aujourd'hui partie des universités qui proposent les aides sociales les plus soutenues. Néanmoins, il faut poursuivre un effort rendu nécessaire par l'accroissement des situations de précarité dans la société et à l'université.

- C'est le développement des dispositifs d'aide et de solidarité, notamment pour le logement et l'alimentation.
- C'est le renforcement des dispositifs en faveur de la santé des étudiant.es.
- C'est encore un travail à mener en partenariat avec les collectivités territoriales et des associations pour développer des résidences intergénérationnelles et des colocations solidaires.
- Mais c'est aussi un travail à mener pour lutter contre le non-recours aux droits.

Les deux événements qui nous réunissent aujourd'hui le soulignent bien : les questions de pauvreté et de précarité étudiantes doivent être prises en charge de manière collective, dans le cadre de partenariats. L'Université n'est pas en mesure, seule, de répondre à ces défis.

- D'abord parce qu'elle a tout intérêt à travailler de concert avec des acteurs qui disposent de compétences, d'une expertise et d'un savoir-faire qu'elle n'a pas, dans un domaine qui échappe à ses missions centrales. Le CROUS est évidemment un partenaire historique décisif. Les acteurs de l'Economie sociale et solidaires, associations étudiantes ou associations d'entraide et de solidarité à visée plus générale, le sont également.
- Ensuite, l'Université ne peut avancer seule car, n'étant pas opérateur central des missions d'aide sociale aux étudiant.es, elle n'a évidemment pas les moyens financiers de les prendre en charge.

Elle a en revanche une connaissance de la situation des étudiant.es, des difficultés qu'ils/elles rencontrent. Elle dispose, a fortiori quand il s'agit d'une université de sciences humaines et sociales comme la nôtre, des capacités de compréhension et d'analyse des phénomènes de précarité étudiante.

- Il est de notre rôle d'alerter les pouvoirs publics sur ces phénomènes : le modèle d'aide sociale qui est le nôtre aujourd'hui doit sans doute être réinterrogé, au regard des évolutions de la société.
- Mais il est aussi de notre rôle de contribuer activement aux développements d'innovations sociales qui nous permettront, demain, de mieux accompagner et soutenir les étudiant.es. Cela doit se faire avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle nous œuvrons actuellement à la mise en place un groupe de travail auquel nous souhaitons associer le CROUS, des collectivités territoriales (métropole et communes), des associations impliquées dans le logement et la lutte contre la précarité, les services de l'université, des enseignant.es-chercheur.es et des étudiant.es. L'objectif est de partager des constats et des analyses, de proposer des pistes d'action, d'enclencher un projet impliquant des étudiant.es avancé.es et des collègues de différentes disciplines, en lien avec le Labex IMU et l'Ecole urbaine de Lyon afin d'engager des actions fortes, à l'échelle locale, pour proposer des réponses adaptées aux situation de pauvreté et de précarité étudiante, pour améliorer les conditions d'études et pour aller ensemble vers une société plus solidaire.